

Ours : Lettre ouverte au Président de la République

Lettre ouverte, jeudi 1er aout 2013, CAP – Ours : Coordination Associative Pyrénéenne pour l'Ours.

Lettre ouverte au Président de la République, François Hollande

Monsieur le Président de la République,

L'heure est grave pour la protection de l'ours en France. Malheureusement, cela est logique compte tenu de l'orientation de la politique de l'État depuis plusieurs années.

Après un simulacre de battue d'effarouchement orchestré par des élus ariégeois, de véritables battues, médiatiques ou non, sont à craindre sur un secteur comprenant des ourses et des oursons.

Les arrêtés d'effarouchement pris par les préfets des Hautes-Pyrénées, en 2012 et 2013, au mépris du protocole « ours à problème », témoignent des atteroiements de l'État. Nous estimons qu'ils sont des encouragements aux comportements délictueux des opposants au renforcement de la population d'ours dans les Pyrénées.

Nous dressons le constat que, depuis presque 10 ans, les opposants à l'ours annoncent à l'avance des actes illégaux (battues, manifestations violentes) et les réalisent en toute impunité sans qu'il y ait une réaction de l'État. Nous espérons que les Pyrénées ne deviennent pas un coin de France où la loi de la République ne s'applique plus.

Nous demandons une réaction ferme de l'État face à ces actes illégaux et ces incitations à destruction d'une espèce protégée qui sont en totale contradiction avec nos obligations européennes et nos engagements internationaux.

Nous devinons que les événements récents contre l'ours ont pour objectif de faire pression sur le nouveau ministre de l'Écologie afin qu'il ne fasse rien en faveur de la restauration de notre population d'ours.

Seule une communication de l'État sans équivoque en faveur du maintien et de la restauration d'une population d'ours en bon état de conservation dans les Pyrénées permettra des avancées constructives pour l'avenir de tous.

Monsieur le Président, notre coordination associative reste bien évidemment à votre disposition pour des informations objectives sur la réalité de terrain de la présence de l'ours dans les Pyrénées, loin de la désinformation contre-productive orchestrée par certains élus et lobbies locaux. Nous vous joignons à cet effet la présentation [« L'ours, contrainte ou atout pour les Pyrénées ? »](#).

Nous restons très attentifs à la suite donnée par l'État Français afin de connaître le signal qui sera envoyé dans les Pyrénées.

En espérant qu'il s'agira d'un signal en faveur de la croissance de la population d'ours dans les Pyrénées et non de sa destruction, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre haute considération.

Copies au Premier Ministre, au Ministre de l'Écologie, au Ministre de l'Agriculture ainsi qu'au Préfet de l'Ariège.

Les associations membres de CAP – Ours signataires :

Altair Nature, Animal Cross, Association Pyrénéenne des Accompagnateurs en Montagne du département Pyrénées-Orientales (APAM 66), APATURA, Association Nature Comminges (ANC), Comité Ecologique Ariégeois (CEA), Conseil International Associatif pour la Protection des Pyrénées (CIAPP), FERUS (Groupe Loup France/ARTUS), Fonds d'Intervention Eco-Pastoral –Groupe Ours Pyrénées (FIEP), France Nature Environnement (FNE), France Nature Environnement Hautes Pyrénées (FNE 65), France Nature Environnement Midi-Pyrénées (FNE Midi-Pyrénées), Mille Traces, Nature Midi-Pyrénées, Nature Midi-Pyrénées comité local Hautes-Pyrénées, Pays de l'Ours-ADET (Association pour le Développement Durable des Pyrénées), Société d'Etude de Protection et d'Aménagement de la Nature dans le Sud Ouest – Pyrénées-Atlantiques (SEPANSO 64), Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM), Sours, WWF France.

Source : Site Web de FERUS du 1 août 2013 <http://www.ferus.fr/actualite/ours-lettre-ouverte-au-president-de-la-republique#more-21963>